

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**COMMUNIQUE RELATIF A L'UTILISATION DU LOGO DE
L'ANAQ-SUP DANS LA COMMUNICATION DES
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a constaté que son logo est utilisé sur des documents, des sites web et des réseaux sociaux par certains Etablissements d'Enseignement supérieur (EES), de façon inappropriée et sans autorisation préalable.

Par conséquent et dans le souci de garantir des informations fiables et de qualité aux usagers du service public, l'ANAQ-Sup demande aux établissements d'enseignement supérieur, qui souhaiteraient utiliser son logo dans des supports, outils et/ou campagnes de communication, de se rapprocher de son service de communication pour une validation commune.

Par ailleurs, l'ANAQ-Sup informe les usagers que son site internet www.anaqsup.sn reste fonctionnel pour les vérifications relatives à l'habilitation des EES et à l'accréditation des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés au Sénégal.

Tout usager peut également contacter l'ANAQ-Sup à l'adresse mail secretariat@anaqsup.sn pour toute information relative à la reconnaissance des diplômes au Sénégal.

27 AOUT 2024

Le Secrétaire Exécutif

Pr Lamine GUEYE

